

# Pour vous inscrire sur les listes électorales

Avant toute démarche, nous vous conseillons de vérifier votre situation actuelle. Cela prend 2 minutes à partir de ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous avez désormais la possibilité de vous inscrire sur internet à partir de l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Si vous préférez faire la démarche en mairie, vous devez déposer le formulaire de demande avec un justificatif d'identité et de domicile.

Le formulaire à remplir est différent selon le cas qui vous concerne.

## **Vous êtes de nationalité française :**

[📄 Télécharger le fichier «cerfa\\_12669-02-1.pdf» \(294 KB\)](#)

## **Vous êtes citoyen non-français de l'union européenne :**

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales

[📄 Télécharger le fichier «cerfa\\_12670-02.pdf» \(292.3 KB\)](#)

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales pour les élections des représentants français au parlement européen

[📄 Télécharger le fichier «cerfa\\_12671-02.pdf» \(274.6 KB\)](#)

Si vous avez détecté des erreurs d'état civil, vous devez faire la démarche en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>